



Infor Anael Finance iSeries

Saisie des règlements FE (Fonction Etendue)

© Copyright 2018 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries version V7

Auteur : Infor

Date de publication : août 3, 2018

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné.....	5
Pré-requis	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Présentation.....	7
Chapitre 2 Paramètres.....	9
Exercice société	9
Journaux	9
Table FE	9
Chapitre 3 Saisie multi-pièce 'Oui'.....	11
Chapitre 4 Saisie multi-pièce 'Non'.....	13
Extraction des écritures fonction-étendue.....	13
Saisie multi-pièce 'Non'	14
Chapitre 5 Divers	17
Déverrouillage des comptes	17
Autres utilitaires.....	17

À propos de ce manuel

La saisie des règlements fonction étendue est adaptée à la saisie des règlements par pointage d'un volume important d'écritures clients.

Par rapport à la saisie des règlements 'classique', elle permet

- De saisir le règlement sur les tiers de regroupement (équivalent du tiers payeur)
- D'extraire les écritures au préalable (la veille de la saisie par exemple) au lieu d'extraire les écritures à pointer au fur et à mesure de la saisie
- D'extraire les écritures clients sur les tiers eux-mêmes ou sur les tiers de regroupement ou sur les n° d'ordre FE.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Pré-requis

N/A

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1999	R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	Mars 2016	B.Quevedo	Mise aux normes Infor
2.2	Août 2018	C .Quéré	Saisie mandats SEPA en saisie de règlements FE (Fiche 11412 – PTF 00018)

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Ce module sert à enregistrer les règlements des CLIENTS en euros (monnaie société) et à letterer les comptes, selon deux méthodes dites de :

- Multi-pièces : '**Oui**'.
- Multi-pièces : '**Non**'.

L'option '**Multi-pièces : Oui**' consiste à saisir des numéros de pièces ou numéros de relevés afin de pointer les écritures tiers correspondantes.

L'option '**Multi-pièces : Non**' consiste à saisir des règlements par pointage des écritures tiers.

Le pointage peut se faire :

- Sur le tiers lui-même.
- Sur le tiers de regroupement.
- Sur le regroupement '**Tiers Fonction Etendue**' (ou N° ordre).

Dans le cas du '**Multi-pièces : Non**', il faut faire une extraction des écritures avant de pouvoir procéder au pointage.

Exercice société

Contrôle règlement FE : 'O', 'N' ou 'F'

Ce paramètre est géré en saisie multi-pièces '**Oui**' et permet de contrôler la zone '**Montant du règlement**'.

- 'O' : Le montant du règlement est obligatoire et doit être égal au montant de la facture.
- 'F' : Le montant du règlement est obligatoire et le contrôle d'égalité avec le montant de la facture est forçable.
- 'N' : Le montant du règlement n'est pas à saisir.

Journaux

La saisie FE est autorisée sur des journaux de type '**B**', '**L**', '**R**' ou '**C**'.

Montant de règlement FE : 'O', 'N' ou 'F'

Ce paramètre permet de contrôler la saisie du montant sur la ligne d'en-tête.

- 'O' : Obligation de saisir le montant d'en-tête.
- 'N' : Pas de saisie du montant.
- 'F' : Saisie facultative.

Table FE

Si l'utilisateur désire accéder aux écritures tiers par l'intermédiaire d'un regroupement dit N° ordre ou Client FE, il devra créer ce(s) code(s) sur 6 caractères dans cette table puis associer ce code au tiers dans la fiche Tiers.

Cette saisie permet d'enregistrer rapidement des chèques ou des traites.

Le collectif client (n° compte général) sera unique à l'intérieur d'une même pièce.

1er écran de saisie

Saisissez : Date/Journal/Multi-pièce : '**Oui**'.

2ème écran

Affichage des écritures en cours de validation. Possibilité de sélectionner une pièce en cours pour continuer la saisie ou d'en créer une nouvelle.

3ème écran

Saisissez :

- Le compte général de la ligne d'en-tête, libellé, autres zones et montant selon le paramétrage du journal.
- Le compte de contrepartie : collectif client des écritures à pointer
- **4ème écran**

Rupture, pièce relevé, montant règlement, montant Facture/avoir, Echéance, Sous-compte, choix, ...

Rupture

Elle correspond, par exemple, au numéro de chèque.

Les numéros de rupture évitent de valider chaque règlement par la touche de fonction **F9**.

A chaque numéro de rupture correspond une ligne d'en-tête.

Le numéro de rupture est contrôlé, il est obligatoire à chaque changement de tiers, d'échéance...

N° Pièce/Relevé

Renseignez le numéro de relevé (2^{ème} numéro d'affectation), 8 caractères commençant par '**RLC**' (sauf modification des constantes du 'PDI400') ou le numéro de pièce correspondant au règlement.

Tout ce qui ne commence pas par '**RLC**' sera considéré comme un numéro de pièce.

Montant règlement

La saisie de cette zone est fonction du paramètre '**Montant de règlement FE**' de l'exercice.

L'obligation ou non de saisir le montant du règlement est contrôlée par le numéro de rupture.

Exemple

Rupture	N° pièce	Mt reglt	Mt facture
1	A1	700	1000
	R1		300

Le montant saisi (ou alimenté automatiquement d'après le numéro de pièce/relevé) permet de connaître la nature du pointage :

- Règlement total si montant règlement = montant facture
- Règlement partiel si montant réglé différent du montant facture.

En cas de règlement partiel, le numéro d'affectation sera renseigné avec '**PRExxxx**'.

Si règlement total, le numéro d'affectation sera '**RGDxxxx**' et l'écriture sera soldée à la validation.

Echéance

La date d'échéance permet de connaître et d'alimenter le sous-compte du compte d'effet à recevoir quand la saisie se fait dans un journal de type '**R**'.

Sous-compte / Mot directeur

Ces zones s'alimentent automatiquement et permettent à l'utilisateur de vérifier le tiers.

Actions possibles

- Sur ligne d'en-tête :
 - Rechercher (F4)
 - Consultation de compte (F16)
 - Fenêtre des compléments généraux (F19)
 - Fenêtre des compléments analytiques (F20)
- Sur écran de saisie des règlements :
 - Fenêtre des compléments généraux des lignes tiers (C).
 - Fenêtre des compléments analytiques des lignes tiers (A)
 - Domiciliation bancaire (si compte d'effet) (B).
 - La domiciliation du client est prise par défaut.
 - Recherche sur montant ou sur numéro de pièce (F4).
 - Consultation de compte (F16)
 - Validation Batch (ou interactive) (F9/F18).
 - Pointage (F11).
- Saisie de règlement sans facture
 - Saisissez un numéro de rupture et un montant.

Les factures pointées ont un même code pré-lettrage PRExxxx.

Le message '**Facture déjà pointée**' apparaît lorsque l'écriture a déjà un numéro de '**RGDxxxx**' dans la xxx d'affectation.

La validation des écritures se fera, selon les paramètres du fichier des constantes, en Batch ou en Interactif.

Cette saisie consiste à extraire des écritures pour pouvoir les pointer pendant la saisie.

Extraction des écritures fonction-étendue

Comptabilité Tiers> Saisies et Consultations> Saisie des règlements > Extraction règlements FE (PDI320)

Cette option permet l'extraction massive d'écritures des tiers à pointer lors de la saisie par type de compte :

- 'Normal' = Des tiers eux-mêmes
- Ou
- 'Regroupement' = Tiers de regroupement
- Ou
- N° d'ordre FE.

Elle permet de lancer tout ou partie des tiers sur le type sélectionné.

L'extraction peut être lancée en Batch un soir, par exemple, pour une saisie le lendemain.

Un client extrait par l'une des 3 méthodes ne sera pas extrait une deuxième fois.

Un client extrait ou en cours de pointage ne sera pas accessible par un autre utilisateur en saisie de règlements et il sera impossible de letter ce compte par un autre traitement.

Un compte client est libéré après pointage à la validation de la pièce, ou par suppression de l'extraction.

Après le traitement d'extraction, des listes récapitulatives sont éditées donnant le nombre d'enregistrement extrait.

L'extraction des écritures à pointer peut aussi se faire au moment de la saisie, mais c'est une extraction pour un client et elle ralentit les temps de saisie.

Saisie multi-pièce 'Non'

Comptabilité Tiers > Saisies et Consultations > Saisie des règlements > Saisie des règlements FE (PDI300J)

1er écran de saisie

Saisissez : Date/Journal/Multi-pièce : '**Non**'.

2ème écran

Il offre 3 possibilités

- Choisir un compte extrait (1) correspondant au règlement à enregistrer
- Si le compte a déjà fait l'objet d'un pointage non validé, on peut re sélectionner le compte à condition de saisir sur le même journal et à la même date (contrôle forçable par la touche de fonction **F21**).
- Supprimer un compte extrait (4).
- Extraire directement un compte (touche de fonction 'Créer' (F6), renseigner le collectif et le client à extraire).

3ème écran

Saisissez

- Le compte général de la ligne d'en-tête, libellé, autres zones et montant selon le paramétrage du journal.
- La zone règlement permet de
 - Pointer directement les lignes extraites pour générer l'écriture de règlement en 'global' sur le tiers
 - Pointer directement les lignes extraites pour générer les écritures de règlement en 'détail' sur le tiers
 - Ne rien pointer directement et d'afficher le tiers pour en sélectionner les écritures réglées

Actions possibles sur ligne d'en-tête

- Recherche sur pièce ou sur montant (F4)
- Tri sélection des écritures à pointer (F13)
- Domiciliation bancaire si journal d'effets magnétiques (F14) , ou mandat si mode de règlement en catégorie 'PS'
- Consultation de compte (F16)

4ème écran

Affichage des lignes détail pour pointage

Les codes pointage autorisés sont :

- '**2**' Pointage total
- '**4**' Pointage partiel
- '**6**' Pointage partiel avec génération de reste dû

- **'D'** Escompte
Au taux de la fiche, modifiable (et génération de l'escompte d'après les comptes externes).
- **'S'** Saisie de déduction (ristourne, commission) pour la **ligne**
- Saisie multi-déduction 'F20', déduction globale pour la **pièce**

Le pointage est volontairement conservé quelles que soient les actions portées aux lignes. Ceci permet de conserver le bénéfice du pointage si l'on doit abandonner son travail.

Actions possibles

- **'C'** : Compléments généraux.
- **'A'** : Compléments analytiques
- **'P'** : Visualisation de la pièce.
- **'E'** : Visualisation de la ligne.
- **F10** : Visualisation des écritures générées.
- **F9/F18** : Validation de la pièce.

A la validation, un numéro de **'RGDxxxx'** si soldé, ou **'PRExxxx'** si partiel, est affecté.

Génération des écritures

- Si n° ordre

Génération d'autant de lignes règlement que de comptes clients.

- Si compte de regroupement

Génération du règlement sur le compte de regroupement et OD automatiques du compte de regroupement vers les comptes clients.

Selon les constantes du **'PDI315'**, les tiers pourront être supprimés lorsque la validation de la pièce sera effectuée.

Déverrouillage des comptes

Comptabilité Tiers> Saisies et Consultations> Saisie des règlements > Déverrouillage des comptes (PDI350CLP)

En cas de problème pendant l'extraction (coupure...), les écritures des comptes clients extraites dans le fichier '**FDI300P1**' sont topées et il est impossible de les extraire à nouveau.

Cette option permet donc de déverrouiller les comptes extraits.

Autres utilitaires

Accès Utilitaires> Autres utilitaires>Remise à blanc (PANBLQ)

Remise à blanc du fichier des comptes.

Afin d'éviter tout lettrage sur des comptes extraits, les comptes clients seront alimentés dans le fichier '**FAN500C1**'. afin de bloquer les comptes.

Cette option permet donc de remettre à blanc, exceptionnellement, un ou plusieurs comptes.